



Le Secrétariat m'a demandé de venir vous parler, Mesdames et Messieurs, et je me suis demandée pourquoi. En fait, dans mon pays il n'y a pas encore de Commission Nationale de l'UNESCO. Alors, je peux échaffauder sans problèmes sur les rapports entre la Commission Nationale "qui n'existe pas" et la Délégation Permanente qui existe!... Et, je me suis sentie tout à fait dans le rôle de cet expert contesté par Monsieur Jacques Bousquet dans le dernier numéro de notre revue "Perspectives" où il raconte plusieurs anecdotes très intéressantes. Il y a dans une des fameuses histoires quelqu'un qui dit "oui, je suis un expert - je me borne à donner des conseils"... *Voilà mon rôle ici!*

N'ayant pas de Commission Nationale dans mon pays, je sais, cependant, pourquoi j'en ai besoin. C'est donc, à partir d'une absence que je peux parler, et pas à partir d'une réalité. A cause justement de cette absence et de ma propre façon d'envisager les choses (je vous avertis dès maintenant que je suis plutôt quelqu'un qui aime soulever les problèmes que leur apporter des recettes), j'aimerais poser cet après-midi les jalons pour une réflexion sur ce qui peut être, disons, l'englobant conceptuel de ce titre qu'on nous a donné: "Coopération entre les Commissions Nationales et les Délégations Permanentes".

Ce faisant, je pense que je suis en train de donner suite à la Résolution 7.41 de la Conférence Générale de Nairobi quand, au §1, alinéa d), elle invite les Etats-Membres à "renforcer les liens entre les Commissions Nationales et les Délégations Permanentes auprès de l'UNESCO".

Cette réflexion, je ne peux pas la faire dans l'abstrait; j'ai besoin de la situer, au moins par des lignes très générales, dans le contexte actuel de l'UNESCO. Et je sais que d'autres personnes bien plus qualifiées que moi vous en ont parlé déjà et vous en parleront pendant toute cette semaine, Mais, néanmoins, il y a quelques aspects qui me semblent avoir trait à ce qui peut être dit sur ce con-



texte-là.

Nous pouvons voir que l'UNESCO re-définit ses buts, ses objectifs, sa raison d'être. En conséquence, elle se réstructure. Sans doute, on vous parlera beaucoup de tout cela ces jours-ci. Surtout, en voyant votre programme, je me dis que la relation entre les grandes lignes du C/4 et la structure du Secrétariat ainsi que les canaux pour l'accomplissement des tâches et des activités que nous nous proposons pendant toute cette période, seront sans doute un sujet continuels de discussion et d'échanges. Néanmoins, je veux relever dans cette évolution de l'UNESCO qui l'amène à se re-définir, et à se restructurer, deux mouvements qui sont en marche là-dedans.

D'un côté, il y a l'évolution interne de l'UNESCO, sa compréhension d'elle-même et sa liaison à tout le système des Nations Unies. Cela exige que soit précisé aujourd'hui le contenu de ses objectifs et que ses structures soient mises en rapport avec les autres structures de tout le système(1).

On peut dire que, arrivée à sa maturité, ayant fêté ses 30 ans, l'UNESCO est, sociologiquement, dans une phase décisive. Je dis sociologiquement, d'abord dans le sens négatif, c'est-à-dire, au moment où, comme n'importe quelle institution à cette époque, elle secrète sa propre contre-institution, c'est-à-dire, la contre-institution qui pourra la ronger, même la faire périr: elle risque de gonfler outre mesure ses domaines de compétence (ex^o les papiers, les questionnaires, les statistiques, les archives, etc,) de s'enliser dans le "déjà acquis" en l'extrapolant indûment (en pensant que c'est le quantitatif toujours qui va nous amener quelque part), et de faire double emploi, comme je viens de le noter toute-à-l'heure, avec d'autres institutions dans l'ensemble du système.

Positivement, et encore d'un point de vue sociologique, l'Organisation est au moment où elle peut rationaliser sa propre expérience,



c'est-à-dire, où elle peut infléchir ses propres options, accepter exactement de dépasser le simplement quantitatif et mesurable pour se situer d'emblée dans le qualitatif, seul capable de permettre le "bond-en-avant"(2). *J'ai parlé*

De l'autre côté l'UNESCO n'est pas un monde à part quoique parfois on semble planer dans une certaine stratosphère. L'UNESCO subit nécessairement les conséquences de ce qui se passe dans le monde tout court. Le mouvement des idées, et les événements sociaux qui ont vu le jour depuis 30 ans dans ce que l'on appelait alors les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, nous ont conduit, en fait, au seuil d'une nouvelle étape. C'est pourquoi le travail des Commissions Nationales est, en même temps tellement difficile et tellement passionné. C'est pourquoi aussi les relations entre les Commissions Nationales et les Délégations Permanentes ont besoin d'une réflexion tout à fait neuve. Qu'est-ce que je veux dire avec cette nouvelle étape? Je veux dire que l'intersectoriel prime sur la spécialisation étroite, que l'interpénétration opérationnelle prime sur la compartimentation, que la vision mondiale de la société prime sur l'approche fragmentée de ce que l'on peut appeler les "sociétés domestiques".

Bien sûr que, face à ce double mouvement - celui de la vie interne de l'Organisation et celui du mouvement des idées et des transformations sociales du monde - on peut dire: où allons-nous? Une fois, justement quand on préparait le 19 C/4 et que le Directeur Général se réunissait, comme il le fait très souvent, avec les Délégués Permanents, je me suis permise de lui demander, comment envisageait-il de mettre tout cela en place au niveau du Secrétariat et de toutes les institutions. Monsieur M'Bow a répondu: "Madame, ^{l'Ambassadeur} il s'agit d'inventer". Nous sommes dans la phase de l'invention." Il ne s'agit pas de bâtir sa loi sur l'acquis, il s'agit de construire quelque chose de radicalement nouveau - voilà ce qui me réjouit et me donne de l'espoir.

.../...

Je pense que les deux mouvements dont je viens de parler sont d'une importance extrême pour l'efficacité du lien entre les Commissions Nationales et les Délégations Permanentes. Car il faut saisir d'emblée la convergence ou l'opposition entre ces deux mouvements. Je veux dire par là tout d'abord que par cette redéfinition d'elle-même dans le Plan qu'elle vient de se donner dans la Conférence Générale pour les années qui viennent, l'UNESCO s'embarque dans une aventure de longue haleine et, j'ose dire, à dimension planétaire. Où jaillit exactement ce souffle, dans quoi et pourquoi est-il spécifique à l'Organisation? Voilà ce qu'il faut creuser au niveau des Commissions Nationales et ce qu'il faut rendre opérationnel à travers le lien entre les Commissions Nationales et les Délégations Permanentes.

Il me semble cependant que ce lien ne pourrait se réduire à l'établissement de réseaux opérationnels efficaces. Il me semble qu'il y a, et à mon avis c'est l'essentiel, un effort commun à se déployer pour prendre en main les grandes questions de l'UNESCO, même si au jour-le-jour, nous sommes encombrés par le détail de la vie quotidienne et par les conséquences du gonflement de l'institution. Un effort gigantesque pour mettre en oeuvre son programme immédiat, pour le voir à la fois dans sa perspective à long terme, nécessairement grandiose et même utopique, et dans son immédiateté faisable et réalisable.

Or, dans ce contexte, se jouent différentes conceptions du lien entre la Commission Nationale et la Délégation Permanente de chaque pays. Il peut se jouer le parallelisme, le concordisme ou la dialectique. Par parallelisme j'entends l'existence de deux organismes tout à fait distincts se rapportant néanmoins à l'ensemble de l'UNESCO mais se rapportant par des voies séparées et ne conduisant à aucune action d'ensemble ou, peut-être, à la rigueur, à certaines relations de voisinage ou d'entente plus ou moins amicale. Par concordisme, j'entends la situation par laquelle un des deux organismes, soit la





Commission Nationale, soit la Délégation Permanente, est pour ainsi dire entraîné par l'autre et lui est en quelque sorte assujetti - l'un prime sur l'autre au gré parfois des remaniements ministériels et, pire encore, de querelles personnelles.

Et - troisième perspective par laquelle je peux voir ce lien - je vois une perspective dialectique, ce qui veut dire, faite en même temps de convergence, d'approche et de rupture, d'affrontement et de concertation et qui, en quelque sorte, peut conduire à une étape plus réelle où sont dépassées ces cloisons dans lesquelles, bon gré, mal gré, on continue de retenir les Commissions Nationales et les Délégations Permanentes. Or, pour qu'il y ait lien entre deux termes, disons ^{termes} le en mathématiques, pour qu'il y ait une équation bi-univoque et parfaite, il faut une bonne définition des deux termes soutenus par ce lien. Or, la situation réelle ne permet pas encore cette définition des deux termes.

Fundação Cuidar o Futuro

En ce qui concerne les Commissions Nationales, on peut dire qu'elles ont un contour juridique défini dans l'Acte Constitutif de l'UNESCO(3). Il y a sûrement des Commissions Nationales qui existent depuis longtemps, bien bâties sur des piliers qui en sont les animateurs; d'autres qui sont à leurs premiers tâtonnements; d'autres encore, comme celle de mon pays, qui sont encore en gestation. Il me semble, cependant, que malgré leur situation différente, elles doivent être toutes entraînées dans ce dynamisme d'invention qui s'impose à l'UNESCO. C'est pourquoi, dans la même Résolution de la Conférence Générale de Nairobi, on a bien rajouté dans les considérands, ceci: "considérant l'importance des Commissions Nationales en tant qu'organes de consultation, de liaison, d'exécution, d'information, etc, et considérant également le rôle en matière d'innovation dans les différents domaines du programme de l'Organisation... Je souligne ici le mot innovation parce qu'il me semble extrêmement important. Si on l'a retenu à Nairobi, c'est bien parce qu'on a senti qu'il y avait quelque chose de radicalement nouveau non seulement dans le fait brut que la Conférence Générale approuvait un Plan à Moyen Terme, mais que ce plan répondait dans ses éléments

conceptuels à beaucoup de questions concernant non seulement l'avenir de l'Humanité mais aussi l'urgence de la mise en place partout de structures plus souples, plus flexibles et moins sectorialisées.

Donc, chaque Commission Nationale, outre ses tâches habituelles et que vous êtes tous en train d'approfondir, a devant elle la tâche qui, à mon avis, est immense, de devenir pionnière, dans chaque pays, d'une véritable décompartmentation et d'un traitement intersectoriel des grands problèmes. Ceci peut se faire de mille manières mais je me plais à imaginer une Commission Nationale dont le noeud central correspondrait aux grandes "zones de problèmes" du Plan à Moyen Terme de l'UNESCO. Autour de ces zones de problèmes pourraient se créer des groupes de travail plus ou moins souples, des comités plus ou moins permanents, des sous-groupes, des groupes ad-hoc, que sais-je? Et je vous dis, quelle bouffée d'air frais dans la plupart des administrations même parmi celles qui se disent révolutionnaires! Quelle animation dans la fécondation mutuelle entre le gouvernement et les associations de base, syndicales, professionnelles, confessionnelles ou autres! Quelle possibilité de poser, petitement sans doute, des jalons pour une volonté collective, dépassant les parois des frontières nationales! Je suis en train de rêver, mais pourquoi pas? Un rêve appuyé sur quelque chose de concret et de bien défini. Parce que les Commissions Nationales existent, elles sont là, elles peuvent infléchir leur orientation et aller là justement où le mouvement de l'Histoire les conduit...

En ce qui concerne les Délégations Permanentes, il en est tout autrement. Car nulle part vous ne trouvez la définition du profil des Délégations Permanentes, ni au plan juridique, ni même au plan existentiel, et, même si après plus d'un an vous êtes ici et vous essayez de faire un tableau, vous trouverez que chaque une est un cas singulier. Elles posent dans leur diversité un défi pour une description que j'appellerai phénoménologique plutôt qu'elles ne s'accomodent d'une définition nette, même si on la voulait très large et très enveloppante.



Parfois, et je pense à certains continents, ~~chaque~~^{cette} spécificité pourra aller loin jusqu'à l'échelon régional; il pourra y avoir des liens entre les Délégations Permanentes qui pourront donner une plateforme assez unique pour une définition de priorités au niveau régional. Ce n'est pas le cas pour tous les continents.

Arrivés, cependant, au seuil du niveau national, la Délégation Permanente s'arrête pour dialoguer avec la Commission Nationale. Ce qui est vivant et prioritaire dans chaque Etat-Membre et en rapport avec le programme d'activités, la Commission Nationale en doit être consciente, sure et porte-parole. De ce qui est significatif au plan international, la Délégation Permanente doit rendre compte. Et j'ai l'impression que certains problèmes seraient en quelque sorte vus sous un autre regard, si, les Délégations Permanentes pouvaient elles aussi participer activement et selon cette division du travail que je viens d'énumérer, à l'établissement de calendriers, de priorités, etc.,.

De ce dialogue pourront naître les actions de chaque Etat-Membre dans la sphère propre à l'UNESCO ainsi que leur contribution au plan régional et international. Dans ce contexte il me semble important de soulever une fois de plus une difficulté souvent rencontrée: la vision qui existe encore parmi certaines Délégations Permanentes à l'égard de l'UNESCO. Pour certains, l'UNESCO serait encore un résidu de ses premières actions dans le domaine de l'éducation, serait encore un résidu de la lutte contre la colonisation, un résidu de l'aide au développement. Et bien, il n'y a plus de problèmes isolés dans le monde, et il me semble, et nous avons cette expérience chaque jour, que l'imposition de technologies étrangères à des peuples qui n'y gagnent rien au plan humain est aussi mauvaise que la croissance des technologies telles qu'elles existent dans les pays industrialisés. L'analphabétisme de celui qui ne sait pas lire ni écrire mais qui sait se situer sans ambiguïté dans son univers, est sans doute triste, mais peut-être l'est-il



moins que l'analphabétisme mental de celui qui est allé à l'école mais ne perçoit rien de la complexité de la société où il vit. L'absence d'écoles en nombre suffisant est peut-être un mal, mais peut-être n'est-il non plus un bien radical de bâtir des écoles pour produire des chômeurs, et ne pas savoir établir le lien entre le social, l'éducatif et l'économique. Et je pourrais continuer ainsi de suite... C'est-à-dire, je crois que cette conscience de l'universalité des problèmes de l'UNESCO n'est acquise que dans la mesure où l'on se rend compte des grands défis qui sont posés d'emblée à notre génération. Je me demande si nous sommes capables de relever ce défi.

A mon avis, les Délégations Permanentes doivent être à la fine pointe d'une telle conscience; elles ne le seront tant qu'elles resteront convaincues qu'il y a d'un côté un groupe de pays qui sont "arrivés" et d'autres qui ont seulement besoin d'aide, tant qu'elles resteront isolées dans leur tour d'ivoire politique. La question peut se poser: comment y faire une percée? Je crois que la coopération qui se fait au niveau des Commissions Nationales et dont vous êtes exemple ici, peut déborder et amener avec elle la collaboration aussi entre les Délégations Permanentes et les amener à voir justement ces questions ensemble, à ne pas avoir peur de dialoguer.

Et il y a sûrement une peur, dans ces murs, dans cette maison, une peur dont personne ne sait quelle en est la source, qui existe peut-être à un niveau psychanalytique très profond. - la peur de l'INSTITUTION -. Il faut que les Commissions Nationales là, fassent jaillir sur leur Délégation Permanente une exigence de dialogue ici à Paris, un dialogue qui porte justement cette universalité des problèmes auxquels l'UNESCO doit faire face dans son ensemble(4).

Or, de cet enjeu global de l'humanité entière de couler deux conséquences très importantes.
~~De ces deux conséquences importantes,~~ la première c'est que l'UNESCO n'est pas un club où l'on invite ses amis ou où l'on convie des



âmes généreuses et dévouées. L'UNESCO est vraiment une plateforme culturelle mondiale dont l'humanité a le droit d'exiger des réponses. Des questions importantes surgissent. Nous les avons devant nous, ici, pour nous dire que ~~ce sont~~ ^{elles} elles qui ont fait quand même beaucoup de bruit à Nairobi. Nous avons remis à la prochaine session de la Conférence Générale la déclaration extrêmement importante sur la race et les préjugés raciaux, nous avons donné à la façon de préparer cette déclaration une nouvelle formule, nous avons voulu y engager, non seulement le Secrétariat, mais aussi les gens, très concrets, très réels, tels qu'ils sont vus et perçus et connus par les Commissions Nationales. Qu'est-ce que nous allons faire là-dessus? Je pense aussi à la fameuse question de la déclaration sur le rôle des mass-media. De nouvelles études vont être entreprises. Comment? Quel effort faisons-nous? Quel est notre réflexion là-dessus? Quelles sont nos suggestions, et quand je dis "nos", je dis indifféremment Commissions Nationales et Délégations Permanentes. Il ne s'agit pas à la dernière minute de convoquer, ~~à mon avis~~, pour les Délégations Permanentes, des réunions politiques, politiques, politiques, mais de faire en effet une étude plus à long terme.

Or, la collaboration, le lien, entre les Commissions Nationales et les Délégations Permanentes est ici essentielle. En effet, pour des questions comme les deux que je viens de citer, il s'agit de faire appel dans chaque pays aux plus sages, aux plus compétents, au plus capables de pétrir leur savoir avec le savoir des autres, aux plus proches de l'identité culturelle de leur peuple. Aucune instruction gouvernementale ne pourra remplacer le travail en commun d'hommes et de femmes concernés profondément par les mêmes questions.

Et, le deuxième aspect n'est pas moins important. Nous avons tous entendu dire qu'il y a politisation à l'UNESCO. Et c'est vrai. Mais laissez-moi dire ce que j'ai découvert derrière ce mot-là. C'est évident qu'il y a dans le monde actuel affrontement idéolo-



logique, polarization de pensées; il ne fait que s'accentuer, il se développe du jour au lendemain selon des clivages toujours nouveaux, ce n'est pas un affrontement idéologique bloqué, définitif, il est continuellement en sursaut. Mais, quel est alors le rôle d'une Délégation Permanente dans cet affrontement idéologique? Est-ce que le rôle d'une Délégation Permanente est de se mettre rapidement au télex et demander des instructions? Pour moi, pas tout de suite. Une Délégation Permanente à la hauteur du peuple qu'elle représente et à la hauteur de la souveraineté de l'Etat-Membre qu'elle représente, se doit de savoir formuler des questions d'affrontement idéologique dans le plan culturel où elles naissent et où elles peuvent éclore. L'affrontement idéologique authentique (je ne parle naturellement pas de querelles de mots ou du discours verbal de 2ème zone) doit pouvoir se traduire continuellement dans des actes culturels créateurs de nouvelles synthèses. (Et là je ne peux pas m'empêcher de faire une référence à la leçon énorme que tous les pays présents ont reçu d'une grande poignée de pays africains à Nairobi, quand les affrontements idéologiques nettes, ont été dépassés, non par le compromis, non par le dénominateur commun, mais par une synthèse qui est allée plus loin). Et je pense que là se situe en effet aussi la spécificité d'une Délégation Permanente par rapport à n'importe quelle autre mission diplomatique à l'étranger. Mais celle, une Délégation Permanente, et nous savons bien que nos pays ont très peu de moyens, ne pourra pas le faire toute seule. C'est le moment de travailler ensemble avec les Commissions Nationales. Il leur revient de révéler aux Commissions Nationales, de dialoguer, de rendre nettes et claires les pistes culturelles entrouvertes dans l'apparent dialogue de sourds de la politique tout court. Réciproquement, les Commissions Nationales sont indispensables aux Délégations Permanentes: la prise de position politique des Délégations Permanentes ne saurait se faire par le seul canal de la politique étrangère définie par chaque Etat-Membre. Beaucoup d'aspects se résoudraient d'eux-mêmes par l'intervention de Commissions Nationales compétentes et politiquement conscientisées et je suis sûre que l'UNESCO serait en mesure de





donner une contribution vraiment valable pour le monde avec la coopération des Commissions Nationales conçues comme réseaux de compétences et d'action engagée au plan national et qui établiraient continuellement le dialogue avec des Délégations Permanentes capables de saisir ces problèmes politiques au niveau culturel, technologique et scientifique. Voilà quelques pensées, mais pas de réponses.

NOTES:

- (1) - Pour ceux qui ne sont pas européens, j'aimerais donner un petit exemple de ce besoin: j'étais au début Janvier aux E.U.A. à l'invitation du Gouvernement Américain, et j'ai eu l'occasion de m'entretenir au Secrétariat des Nations Unies avec plusieurs personnes, dont le Directeur du Département pour la Science et la Technologie, et, on discutait sur cette question-ci: l'UNESCO organise en 1978 la Conférence de Ministres pour la politique scientifique et technologique européenne et, en même temps, pour la grande Conférence de 1979 des N.U. sur la Science et la Technique au service du Développement, qui se tiendra comme j'ai dit en 1979, il y aura en 1978 une étape régionale, donc, une étape européenne aussi. Qu'est-ce que les européens vont faire, face à une réalité, à une initiative qui relève du domaine de l'UNESCO, face à une autre initiative touchant exactement le même thème et qui vient du système central des Nations Unies? Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres....
- (2) - Bien sûr, ce que je dis de l'UNESCO, je pourrais le dire à la rigueur de toutes les agences du système des Nations Unies.
- (3) - Je sais bien que probablement il y a bien des questions là-dessus, et qu'il y a même des ambiguïtés très fortes, mais ce n'est pas à moi d'en parler ici.
- (4) - Or, de cet enjeu global de l'humanité entière, découlent deux